

Coulon, Georges (1838-1912)

Mots-clés

Activité

- [Administration](#)
- [Droit/Justice](#)
- [Franc-maçonnerie](#)

Genre [Homme](#)

Pays d'origine [France](#)

Les relations du document

Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (10)

Ce(tte) correspondant(e) est cité(e) dans :

[Jean-Baptiste André Godin au Journal de l'Aisne, 21 mai 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 21 mai 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 7 octobre 1869](#)

Ce(tte) correspondant(e) est destinataire de :

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 11 décembre 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 12 septembre 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 26 mai 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 27 août 1871](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 28 juillet 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 30 juin 1871](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 30 novembre 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 30 novembre 1869](#)

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 31 janvier 1870](#)

Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (11)

Ce(tte) correspondant(e) est destinataire de :

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 5 août 1870](#)

Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (10)

Ce(tte) correspondant(e) est destinataire de :

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 9 mai 1869](#)

Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (11)

Ce(tte) correspondant(e) est destinataire de :

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 9 septembre 1870](#)

Ce(tte) correspondant(e) est destinataire de :

[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 9 septembre 1870](#)□

Ce(tte) correspondant(e) est cité(e) dans :

[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 4 mai 1869](#)□

[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 5 mai 1869](#)□

[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 mai 1869](#)□

[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gauchet, 21 avril 1872](#)□

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

BiographieAvocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par Gambetta en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la compagnie du canal de Suez. Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles Jules Favre est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire. Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

Sources

- Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, fonds Godin, FG 15 : lettres de Godin à Georges Coulon, 26 mai 1869, 12 septembre 1869, 30 novembre 1869, 11 décembre 1869, 16 septembre 1871, 25 juillet 1871, 8 janvier 1872, 14 avril 1872, 8 avril 1887 et 29 novembre 1887.

- « Fonds Georges Coulon (1794-1927) », [en ligne], FranceArchives, URL : <https://francearchives.fr/findingaid/02789179e7607d1af9adb1f26d56f57635e8e840> (consulté le 2 mars 2020).
- Wright (Vincent), Les préfets de Gambetta, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2007, p. 154-156.
- Paris, Archives nationales, Légion d'honneur, dossiers nominatifs des titulaires de l'ordre : Coulon, Eugène Georges Gustave (LH/607/13), [en ligne], base Léonore, URL : http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH047/PG/FRDAFAN83_OL0607013v001.htm (consulté le 2 mars 2020)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 12/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023
